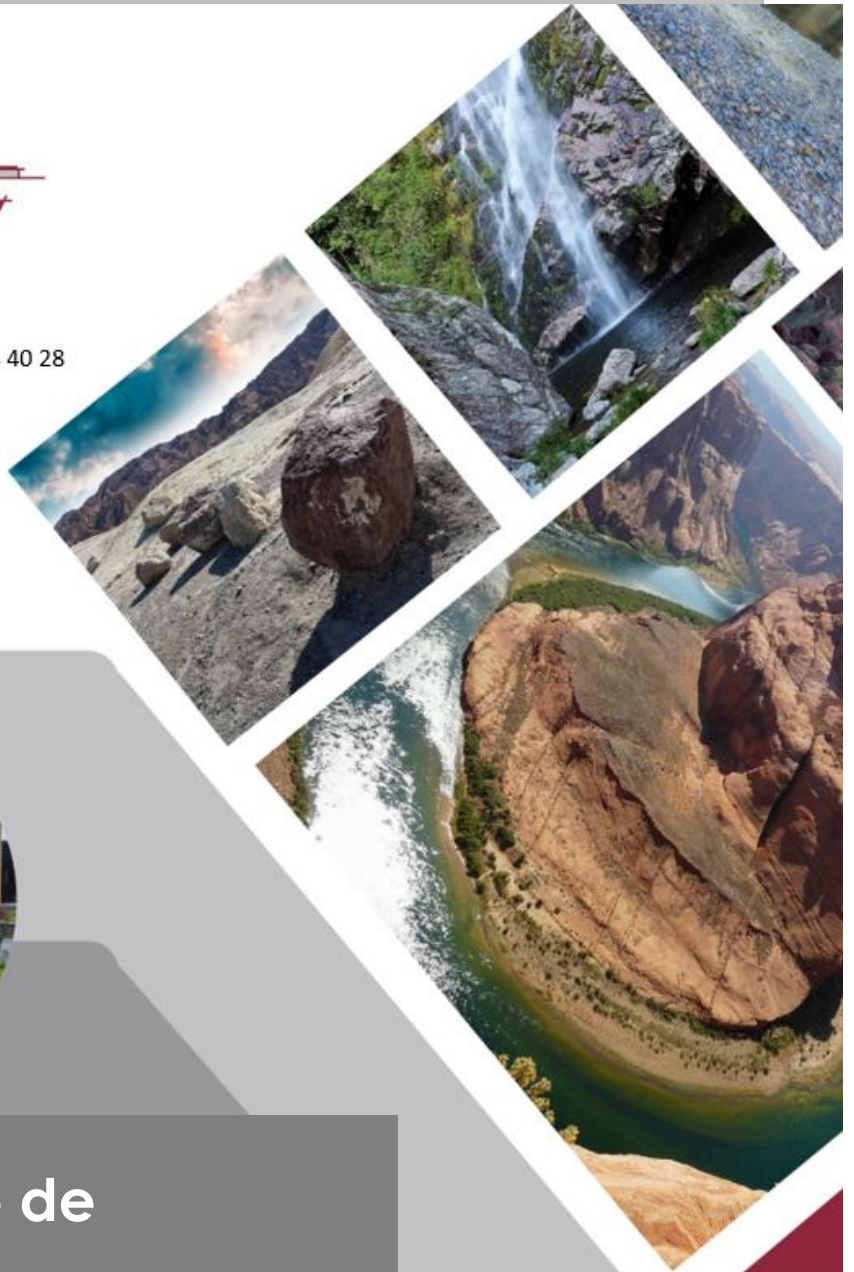




12 Bd de la Vie - Bellevigny 02 51 24 40 28

contact@igesol-bet.fr



Etude géotechnique de conception G2AVP

Projet de création d'un lotissement "LE CLOUZY "

Maître d'ouvrage :

BATI AMENAGEMENT

Numéro de dossier : 8771

Chemin du Clouzy, 85560 Longeville-sur-Mer

Rédacteur : Daouda SERME

Relecteur : Audrey NICOLAS

Indice 0 15/05/2023

TABLE DES MATIÈRES

ETUDE DU PROJET _____	3
Présentation de l'étude _____	3
Description du projet _____	4
Contexte Général _____	6
Risques Naturels _____	8
Synthèse des résultats _____	9
Terrassements _____	12
Conditions de réutilisation des matériaux du site en couche de forme et en remblai ____	13
Conditions de réutilisation des matériaux d'apport en couche de forme _____	20
Voiries _____	23
Normes et Principes techniques _____	28
Conditions Générales des prestations géotechniques d'IGESOL _____	29
Enchaînement et Classification des missions types d'ingénierie géotechnique (Normes NF-P 94500 Novembre 2013) _____	30
ANNEXES DU PROJET _____	34
Plan d'implantation des sondages	
Sondages à la pelle mécanique	
Sondages à la pelle mécanique avec essais de perméabilité	
Identification GTR des matériaux	

ETUDE DU PROJET

Présentation de l'étude

Vous nous avez sollicité dans le cadre d'une étude de sol pour une mission G2AVP pour votre projet de création d'un lotissement "LE CLOUZY" sur la commune de Longeville-sur-Mer.

Dans le cadre de cette étude, une campagne d'investigations a été réalisée afin de déterminer le modèle géotechnique du terrain concerné par le projet.

En complément des essais in situ et en laboratoire, une étude d'ingénierie mettant en corrélation les données récoltées et les contraintes spécifiques de votre projet de voirie a permis d'établir le présent rapport. Nous précisons que ce dernier concerne la création des voirie, les modalités de terrassement et l'infiltration des EP.



Photo du site

Description du projet

Maître d'ouvrage	BATI AMENAGEMENT
Type de projet	Voiries d'accès au lotissement (environ 800 ml environ)
Nombre de lots à desservir	62 lots

CAMPAGNE D'INVESTIGATIONS	
Mission Géotechnique	G2AVP
Investigations in situ réalisées du 24/04/2023 au 26/04/2023	14 sondages à la pelle mécanique (P1 à P3) et (PK1 à PK11) dont 11 sondages avec essais de perméabilité
Essais en laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 identifications GTR des matériaux comprenant chacune : <ul style="list-style-type: none"> - 1 mesure de la teneur en eau naturelle ; - 1 détermination de la Valeur au Bleu du Sol ; - 1 analyse granulométrique par tamisage.

Mission Géotechnique

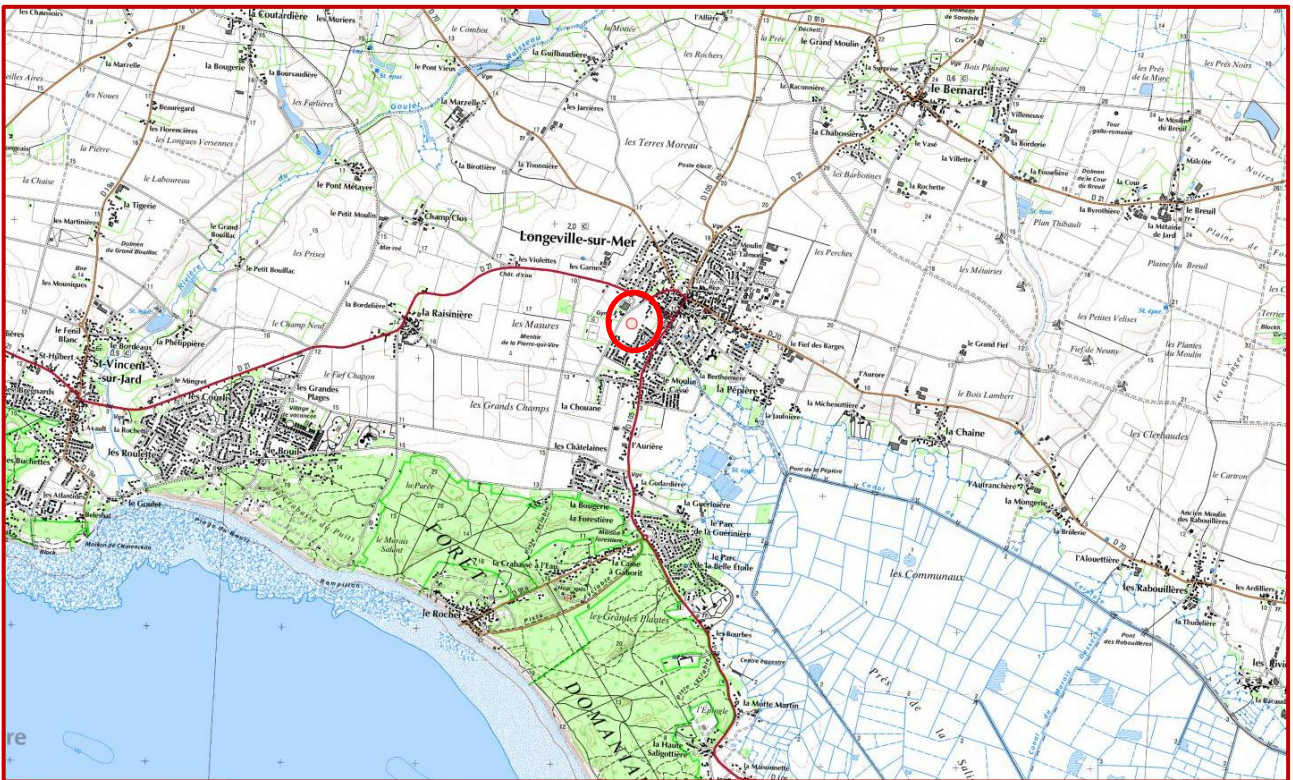
Les objectifs de la mission que vous nous avez confiée sont les suivants :

- Définir la nature et la structure du sol et du sous-sol ainsi que ses contraintes hydrogéologiques (y compris perméabilités) au droit de la surface concernée ;
- Préciser les caractéristiques physiques des différents faciès au droit de la surface d'implantation du projet (notamment identification GTR) ;
- Déterminer la faisabilité géotechnique du projet ;
- Aborder les modalités de terrassement ainsi que les possibilités et les conditions de réemploi des matériaux du site en remblai ou en couche de forme ;
- Préciser les structures de voiries adaptées aux contraintes imposées par le sous-sol ainsi qu'à l'intensité du trafic
- Déterminer la faisabilité de traitement des eaux pluviales par infiltration au droit des voiries et des lots.

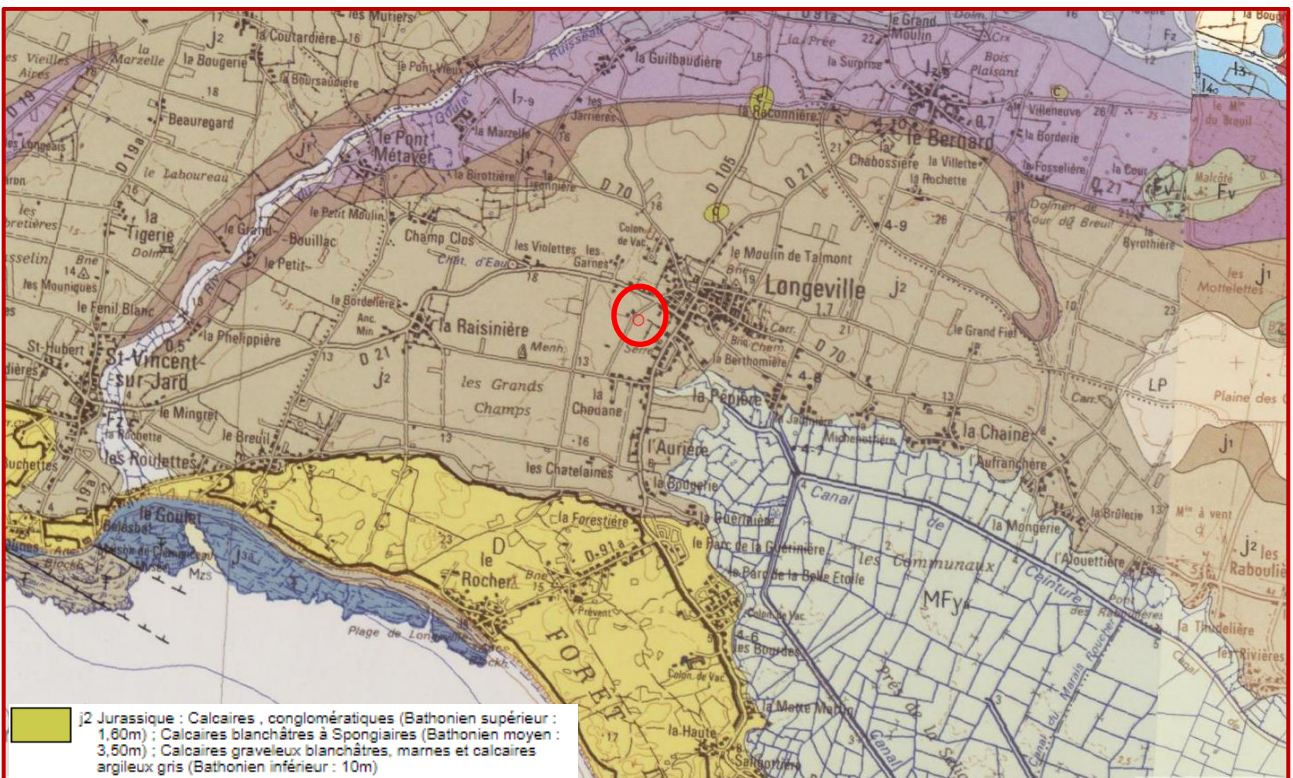
Remarque : - Des investigations ont également été réalisées dans le cadre de la vente des lots (soumise à la loi ELAN) au droit de la zone d'étude (sondages à la tarière hélicoïdale et au pénétromètre dynamique lourd). Elles ont permis d'affiner le présent rapport.

- L'implantation des sondages a été adaptée aux contraintes du site (parcelles partiellement cultivées)

Contexte Général



Extrait de la carte IGN au 1/25000 (source : infoterre.brgm.fr)



Extrait de la carte géologique au 1/25000 (source : infoterre.brgm.fr)

Adresse du projet	Chemin du Clouzy, 85560 Longeville-sur-Mer	
Présence et type de végétation	Surface cultivée et remaniée localement par la présence de traces de tracteur	
Altitude	Entre 5,59 et 8,36 m NGF	
Pente	Intensité (%)	Orientation
	1 à 2	Vers le nord, le sud et l'est (point haut à l'ouest, plutôt au milieu de la zone d'étude)
Contexte géologique	Calcaires, conglomératiques (Bathonien supérieur : 1,60m), Calcaires blanchâtres à Spongiaires (Bathonien moyen : 3,50m), Calcaires graveleux blanchâtres, marnes et calcaires argileux gris (Bathonien inférieur : 10m) datant du Jurassique Source : carte géologique du BRGM des SABLES D'OLONNE - LONGEVILLE au 1/50 000	



Photo du site

Risques Naturels

Exposition au retrait/gonflement des argiles	Moyenne (absence d'un PPRN Retrait gonflement des sols argileux)
Mouvement de terrain	Absence de mouvement de terrain à proximité du terrain sondé (présence d'un PPRN mouvement de terrain)
Cavité souterraines	Absence de cavités souterraines à proximité du terrain sondé (absence d'un PPRN cavités souterraines)
Potentiel radon	Faible (catégorie 1)

Risque inondation	
Au sein d'un territoire à risque important d'inondation	Non
Zone sujette aux débordements de nappe	Oui
Zone sujette aux inondations de cave	Oui (fiabilité forte)
Existence d'un PPRN inondations / PAPI	Oui /Oui
Au sein d'une enveloppe approchée des inondations potentielles cours d'eau et submersion marine de plus d'un hectare	Non



Synthèse des résultats

Géologie

Faciès	Sondage concernés	Lithologie	Profondeur au toit (m)	Cote NGF au toit (m)	Epaisseur (m)
Terre végétale	Tous	Terre végétale limoneuse marron-clair et marron-foncé incluant des petits cailloutis de calcaire très compact	/	/	0,20 à 0,30
Altération de calcaire	Tous	Argile limoneuse marron, marron-foncé, marron-orangé et orangé, avec des cailloutis de calcaire compact	0,20 à 0,30	8,06 à 5,39	0,17 à 0,60
Calcaire très altéré	Tous, sauf PK1, PK3, PK4, PK5, PK9 et PK11	Blocs de calcaire dans une matrice argilo-limoneuse marron-foncé, argile limoneuse beige-blanc avec des cailloutis de calcaire	0,47 à 0,90	7,83 à 4,99	/

Laboratoire

Echantillon	Faciès testé	Profondeur (m/tn)	Classification GTR	Teneur en eau naturelle (%)	VBS
P1-1	Calcaire très altéré	0,70 - 1,00	C ₁ A ₂	26,8	3,14
PK4-1	Altération de calcaire	0,30 - 0,93	A ₂	21,4	5,11

Hydrogéologie

Niveaux d'eau	Aucun
Parois de sondage	Stables
Circulations d'eau	Fraîcheur au sein de la terre végétale et au sein de l'altération de calcaire voire localement au sein du calcaire très altéré

Perméabilité

Sondage	Faciès	Profondeur du test (m)	Kmoy (mm/h)	Kmoy (m/s)
PK1	Altération de calcaire	0,50 - 0,63	1,20	$3,34. 10^{-7}$
PK2	Calcaire très altéré	1,09 - 1,18	1,81	$5,03. 10^{-7}$
PK3	Altération de calcaire	0,45 - 0,56	5,44	$1,51. 10^{-6}$
PK4	Altération de calcaire	0,80 - 0,93	3,10	$8,61. 10^{-7}$
PK5	Au toit du calcaire très altéré	0,41 - 0,51	0,81	$2,25. 10^{-7}$
PK6	Calcaire très altéré	0,97 - 1,10	0,69	$1,92. 10^{-7}$
PK7	Au toit du calcaire très altéré	0,45 - 0,53	1,96	$5,46. 10^{-7}$
PK8	Au toit du calcaire très altéré	0,37 - 0,47	1,43	$3,96. 10^{-7}$
PK9	Altération de calcaire	0,50 - 0,58	29,5	$6,78. 10^{-6}$
PK10	Calcaire très altéré	0,81 - 0,93	53,9	$1,49. 10^{-5}$
PK11	Altération de calcaire	0,44 - 0,51	24,7	$6,86. 10^{-6}$

Conclusions :

Au vu de des résultats de nos investigations, nous donnons un avis géotechnique favorable à la réalisation du projet tel qu'il nous a été présenté. Les points développés ci-dessous permettront d'adapter le projet aux contraintes géologique, hydrogéologiques et géotechniques mis en évidence par nos investigations.

De plus, compte tenu des perméabilités mesurées, nous émettons un avis hydrogéologique favorable localement (notamment en partie nord-est) au traitement par infiltration des eaux pluviales ruisselant sur les surfaces imperméabilisées par le projet. Cependant, au droit des parties est, ouest et sud, la gestion des eaux pluviales s'orientera donc vers un ouvrage de stockage avec débit de fuite vers le réseau pluvial. Un poste de refoulement pourra être nécessaire pour renvoyer les eaux collectées vers la rue en fonction de la cote du réseau.

Terrassements

Faciès	Terre végétale et Altération de calcaire	Calcaire très altéré
Moyens de terrassement	Engins classiques de terrassement Une pelle mécanique puissante permettra d'assurer de bons rendements	Pelle mécanique puissante munie d'un godet rocher ou d'une dent de ripper BRH ponctuellement nécessaire pour des terrassements importants dans ce faciès
Pente des talus en l'absence d'eau	1V/2H	1/1
Période de terrassements	Impérativement en période sèche	

Conditions de réutilisation des matériaux du site en couche de forme et en remblai

CONDITIONS D'UTILISATION DES MATERIAUX EN COUCHE DE FORME

A₂

Classe de sol	Observations générales	Situation météorologique	Conditions d'utilisation en couche de forme	Code GWTS	Epaisseur préconisée de la couche de forme e (en m.) et classe PF de la plateforme support de chaussée				
					PST n° 1	PST n° 2	PST n° 3		PST n° 4
					AR 1	AR 1	AR 1	AR 2	AR 2
A _{2h}	La sensibilité à l'eau des sols de cette classe implique de les traiter le plus souvent en associant chaux + liant hydraulique étant donné l'importance de la fraction argileuse qu'ils peuvent contenir. L'association avec de la chaux peut par ailleurs s'imposer pour ajuster leur état hydrique lorsqu'ils sont trop humides.	+ pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant(s)	NON	(1)	e=0,35	e=0,35	e=0,35	e=0,35
		= ni pluie ni évaporation	T : Traitement mixte : chaux + liant hydraulique S : Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement clouté	0 0 3 2					
		- évaporation importante	T : Traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux S : Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement clouté	0 0 2 2					
A _{2m}	Lorsqu'ils sont dans un état sec, il est nécessaire de les humidifier pour les ramener à l'état moyen et dans ce cas la chaux peut avantageusement être introduite sous forme de lait de chaux dont la concentration doit être adaptée au cas de chantier considéré.	+ pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant(s)	NON	PF2	PF2	PF3	PF3	
		= ou - pas de pluie	W : Arrosage pour maintien de l'état hydrique T : Traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux S : Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement clouté	0 1 2 2					
		+ pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant(s)	NON					
A _{2s}	Ces sols se traitent presque toujours en place pour la phase de prétraitement à la chaux et éventuellement en centrale pour la phase traitement au ciment.	= ou - pas de pluie	W : Humidification pour changer l'état hydrique T : Traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux S : Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement clouté	0 2 2 2					

(1) Sur cette PST, la mise en oeuvre d'un matériau traité répondant à une qualité "couche de forme" n'est pas réalisable. Procéder d'abord à un traitement selon une technique "remblai" et se rapporter alors au cas de PST n°4 si l'effet du traitement est durable et aux cas PST n°2 ou 3 s'il ne l'est pas.

C₁A₁, C₁A₂, C₁B₈, C₂A₁, C₂A₂, C₂B₆ - C₁A₃h, C₂A₃h

Classe de sol	Observations générales	Situation météorologique	Conditions d'utilisation en couche de forme	Code GWTS	Epaisseur préconisée de la couche de forme e (en m.) et classe PF de la plateforme support de chaussée					
					PST n°1 AR 1	PST n°2 AR 1	PST n°3 AR 1 AR 2	PST n°4 AR 2		
C ₁ A ₁ h C ₁ A ₂ h C ₁ B ₈ h C ₂ A ₁ h C ₂ A ₂ h C ₂ B ₆ h	Les sols de cette classe sont sensibles à l'eau et plus ou moins plastiques malgré la présence d'une fraction granulaire grossière assez importante. Leur emploi en couche de forme implique donc nécessairement un traitement soit avec des liants hydrauliques pour les moins argileux soit avec de la chaux associé aux liants hydrauliques pour les plus plastiques et les plus humides. Le traitement n'est cependant possible que dans la mesure où un malaxage homogène à l'aide d'un malaxeur à outils en bois (pulvimixers...) est réalisable dans des conditions économiques acceptables.	+	pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant(s) NON	2 0 2 1					
		= ou -	pas de pluie	G: Élimination de la fraction grossière empêchant un malaxage correct du sol avec le (ou les) liant(s) T: Traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux S: Application d'un enduit de cure éventuellement gravillonné						
C ₁ A ₁ m C ₁ A ₂ m C ₁ B ₈ m C ₂ A ₁ m C ₂ A ₂ m C ₂ B ₆ m	Les sols de cette classe sont sensibles à l'eau et très plastiques et les plus humides. Le traitement n'est cependant possible que dans la mesure où un malaxage homogène à l'aide d'un malaxeur à outils en bois (pulvimixers...) est réalisable dans des conditions économiques acceptables. Ceci suppose soit que l'on procède à l'élimination préalable des éléments grossiers interdisant le fonctionnement correct du malaxeur, soit que le malaxeur utilisé puisse absorber et fragmenter ces éléments grossiers.	+	pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant(s) NON	2 1 1 1	(1)	α = 0,35	ε = 0,35	e = 0,35	β = 0,35
		= ou -	pas de pluie	G: Élimination de la fraction grossière empêchant un malaxage correct du sol avec le (ou les) liant(s) W: Arrosage pour maintien de l'état hydrique T: Traitement avec un liant hydraulique S: Application d'un enduit de cure éventuellement gravillonné						
C ₁ A ₁ s C ₁ A ₂ s C ₁ B ₈ s C ₂ A ₁ s C ₂ A ₂ s C ₂ B ₆ s	Les sols de cette classe sont sensibles à l'eau et très plastiques malgré la présence d'une fraction granulaire grossière assez importante. Leur emploi en couche de forme implique donc nécessairement un traitement soit avec de la chaux seule soit en associant chaux + liants hydrauliques. Le traitement n'est cependant possible que dans la mesure où un malaxage homogène à l'aide de malaxeurs à outils armés (pulvimixers...) est réalisable dans des conditions économiques acceptables. Ceci suppose soit que l'on procède à l'élimination préalable des éléments grossiers interdisant le fonctionnement correct du malaxeur, soit que le malaxeur utilisé puisse absorber et fragmenter ces éléments grossiers. Lorsque ces sols sont dans un état sec leur emploi en couche de forme, même traités, n'est pas à conseiller en raison de la difficulté qu'il y a à les humidifier de manière homogène.	+	pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant(s) NON	2 2 1 1					
		= ou -	pas de pluie	G: Élimination de la fraction grossière empêchant un malaxage correct du sol avec le (ou les) liant(s) W: Humidification pour changer l'état hydrique T: Traitement avec un liant hydraulique S: Application d'un enduit de cure éventuellement gravillonné						
C ₁ A ₁ h C ₂ A ₁ h	Les sols de cette classe sont sensibles à l'eau et très plastiques malgré la présence d'une fraction granulaire grossière assez importante. Leur emploi en couche de forme implique donc nécessairement un traitement soit avec de la chaux seule soit en associant chaux + liants hydrauliques. Le traitement n'est cependant possible que dans la mesure où un malaxage homogène à l'aide de malaxeurs à outils armés (pulvimixers...) est réalisable dans des conditions économiques acceptables. Ceci suppose soit que l'on procède à l'élimination préalable des éléments grossiers interdisant le fonctionnement correct du malaxeur, soit que le malaxeur utilisé puisse absorber et fragmenter ces éléments grossiers. Lorsque ces sols sont dans un état sec leur emploi en couche de forme, même traités, n'est pas à conseiller en raison de la difficulté qu'il y a à les humidifier de manière homogène.	+	pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant NON	2 0 3 2	(1)	α = 0,35	α = 0,35	α = 0,35	β = 0,35
		= ou -	pas de pluie	Solution 1 : G: Élimination de la fraction grossière empêchant un malaxage correct du sol avec le (ou les) liant(s) T: Traitement à l'aide de chaux + liant hydraulique S: Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement cloué Solution 2 : G: Élimination de la fraction grossière empêchant un malaxage correct du sol avec le (ou les) liant(s) T: Traitement à la chaux seule S: Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement cloué						

(1) Sur cette PST, la mise en œuvre d'un matériau traité réponçant à une qualité "couche de forme" n'est pas réalisable. Procéder d'abord à un traitement selon une technique "remblai" et se reporter alors au cas de PST n°4 si l'effet du traitement est durable et aux cas PST n°2 ou 3 s'il ne l'est pas.

(2) Mise en œuvre en 2 couches.

(3) Solution de couche de forme peu appropriée, sauf à vouloir rechercher un surclassement en PF3 ou PF4, auquel cas on appliquera les règles de surclassement définies au § 3.4.2 du fascicule I "Principes généraux".

LEGENDES

Rubrique	Code	Technique de préparation des matériaux
G Action sur la granularité	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Elimination de la fraction 0/d sensible à l'eau
	2	Elimination de la fraction grossière empêchant un malaxage correct du sol
	3	Elimination de la fraction grossière empêchant un réglage correct de la plate-forme
	4	Elimination de la fraction 0/d sensible à l'eau et de la fraction grossière empêchant un réglage correct de la plate-forme
	5	Fragmentation de la fraction grossière pour l'obtention d'éléments fins
W Action sur la teneur en eau	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Arrosage pour maintien de l'état hydrique
	2	Humidification pour changer d'état hydrique
T Traitement	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Traitement avec un liant hydraulique
	2	Traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux
	3	Traitement mixte : chaux + liant hydraulique
	4	Traitement à la chaux seule
	5	Traitement avec un liant hydraulique et éventuellement un correcteur granulométrique
	6	Traitement avec un correcteur granulométrique
S Protection superficielle	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Enduit de cure éventuellement gravillonné
	2	Enduit de cure gravillonné éventuellement clouté
	3	Couche de fin réglage

CONDITIONS D'UTILISATION DES MATERIAUX EN REMBLAI

A₂ (états m, s et ts)

Sol	Observations générales	Situation météorologique		Conditions d'utilisation en remblai	Code							
					E	G	W	T	R	C	H	
A_{2m}	Ces sols ne posent pas de problème de réutilisation en remblai sauf par pluie forte ou moyenne	++	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes	NON							
		+	pluie faible	E : extraction frontale C : compactage moyen H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	2	0	0	0	0	0	2	2
		=	ni pluie, ni évaporation importante	C : compactage moyen	0	0	0	0	0	0	2	0
		-	évaporation importante	Solution 1 : arrosage superficiel W : arrosage superficiel pour maintien de l'état C : compactage moyen Solution 2 : emploi en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m) Solution 3 : extraction frontale E : extraction frontale C : compactage intense	0	0	3	0	0	0	2	0
A_{2s}	La teneur en eau faible de ces sols oblige à un compactage intense. Il faut au moins éviter de réduire encore leur teneur en eau et pour des remblais de grande hauteur un changement de leur état hydrique est nécessaire L'humidification dans la masse exige un malaxage soigné avec apport d'importantes quantités d'eau	++	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes	NON							
			pluie faible	E : extraction en couches R : couches minces C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	1	0	0	0	1	1	2	
			=	ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1 : humidification dans la masse W : humidification pour changer l'état R : couches minces C : compactage moyen Solution 2 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	0	0	4	0	1	2	0
		-	évaporation importante	Solution 1 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage intense	0	0	4	0	1	1	0	
				Solution 2 : arrosage W : arrosage superficiel pour maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	0	0	3	0	0	1	1	
				Solution 3 : extraction frontale avec arrosage E : extraction frontale W : arrosage superficiel pour maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	2	0	3	0	0	1	2	
		A_{2ts}	Sols normalement inutilisables en l'état				NON					

A₂ (états th et h)

A ₂ th	Sols normalement inutilisables en l'état			NON	
A ₂ h	Ces sols sont difficiles à mettre en œuvre en raison de leur portance faible. La mise en dépôt provisoire et le drainage préalable ne sont habituellement pas des solutions envisageables dans le climat français moyen. Le matelassage est à éviter au niveau de l'arasement.	+	pluie faible	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes Solution 1 : traitement T : traitement à la chaux C : compactage faible Solution 2 : utilisation en l'état C : compactage faible H : remblai de faible hauteur (≤ 5 m)	NON 0 0 0 2 0 2 0 0 0 0 0 0 3 1
			=	ni pluie, ni évaporation importante	
		-	évaporation importante	Solution 1 : aération E : extraction en couches W : réduction de la teneur en eau par aération R : couches minces C : compactage moyen H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m) Solution 2 : traitement T : traitement à la chaux C : compactage moyen	1 0 1 0 1 2 2 0 0 0 2 0 2 0

C₁A₁ et C₁B₅ (états s et ts) - C₁A₂, C₁A₃ et C₁B₆ (états th et h)

Sol	Observations générales	Situation météorologique	Conditions d'utilisation en remblai	Code							
				E	G	W	T	R	C	H	
C ₁ A ₁ s C ₁ B ₅ s	Ces sols sont difficiles à compacter. L'humidification pour changer d'état exigeant un malaxage au moins grossier du sol peut être rendue difficile par la présence des blocs. Si ce malaxage ne peut être réalisé il convient alors de laisser percoler l'eau à partir de la surface après avoir réalisé une scarification. Dans ce cas il convient d'observer un temps de percolation de plusieurs heures.	++	pluie forte	Situation ne permettant pas de maîtriser l'humidification des sols nécessaire pour permettre leur utilisation et risquant de conduire rapidement à des excès de teneur en eau	NON						
		+	pluie faible	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	0 0 0 0 0 1 1						
				Solution 2 : extraction en couches E : extraction en couches H : couches minces C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	1 0 0 0 1 1 2						
		=	ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	0 0 0 0 0 1 1						
				Solution 2 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage moyen	0 0 4 0 1 2 0						
		-	évaporation importante	Solution 1 : maintien de l'état W : arrosage pour maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne	0 0 3 0 0 1 2						
Solution 2 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage intense	0 0 4 0 1 1 0										
C ₁ A ₁ ts C ₁ B ₅ ts	Sols normalement inutilisables en l'état L'humidification de ces sols pour les ramener au moins à l'état (s) peut être envisagée à l'appui d'une étude spécifique			NON							
C ₁ A ₂ th C ₁ A ₃ th C ₁ B ₆ th	Sols normalement inutilisables en l'état Le drainage préalable ou la mise en dépôt provisoire n'est pas une solution fiable sous le climat français pour ramener ces sols à l'état h			NON							
C ₁ A ₂ h C ₁ A ₃ h C ₁ B ₆ h	Ces sols sont difficiles à mettre en œuvre en raison de leur faible portance : ils peuvent conserver des pressions interstitielles après mise en œuvre. La fraction grossière n'est pas suffisante pour modifier sensiblement le comportement de la fraction argileuse. Ces sols réagissent en général bien avec la chaux mais la présence de gros blocs peut rendre leur traitement difficile. Leur emploi sans traitement comporte des risques de générer des pressions interstitielles sous l'effet d'un compactage lié notamment à la circulation des engins de transport.	++	pluie moyenne ou forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes	NON						
		+	pluie faible	E : extraction frontale C : compactage faible H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	2 0 0 0 0 3 1						
				Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage faible H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	0 0 0 0 0 3 1						
		-	évaporation importante	Solution 2 : traitement G : élimination des éléments supérieurs à 250 mm T : traitement à la chaux seule C : compactage moyen	0 2 0 2 0 2 0						
E : extraction en couches W : réduction de la teneur en eau par aération H : couches minces C : compactage moyen H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	1 0 1 0 1 2 2										

C₁A₂ et C₁A₃ et C₁B₆ (états m, s et ts) - C₁B₁, et C₁B₃ - C₁B₂ et C₁B₄ (état th)

Sol	Observations générales	Situation météorologique		Conditions d'utilisation en remblai	Code							
					E	G	W	T	R	C	H	
C ₁ A ₂ m C ₁ A ₃ m C ₁ B ₆ m	Ces sols ne posent pas de problème d'utilisation en remblai sauf par pluie forte	++	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes	NON							
		+	pluie faible	E : extraction frontale C : compactage moyen H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	2	0	0	0	0	2	2	
		=	ni pluie, ni évaporation importante	C : compactage moyen	0	0	0	0	0	2	0	
		-	évaporation importante	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense	0	0	0	0	0	1	0	
Solution 2 : maintien de l'état W : arrosage pour maintien de l'état C : compactage moyen	0			0	3	0	0	2	0			
C ₁ A ₂ s C ₁ A ₃ s C ₁ B ₆ s	La faible teneur en eau de ces sols nécessite d'avoir recours à un compactage intense si l'on veut les réutiliser en l'état L'humidification pour changer l'état de ces sols est toujours une opération difficile : présence des blocs empêchant un malaxage intime du sol avec l'eau, argilosité importante imposant des délais d'imbibition longs (plusieurs heures à quelques jours) grandes quantités d'eau nécessaires	++	pluie forte	Situation ne permettant pas de maîtriser l'humidification des sols nécessaires pour permettre leur utilisation	NON							
		+	pluie faible	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	0	0	0	0	0	1	1	
				Solution 2 : extraction en couches E : extraction en couches C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	1	0	0	0	1	1	2	
		=	ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	0	0	0	0	0	1	1	
				Solution 2 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage intense	0	0	4	0	1	1	0	
		-	évaporation importante	Solution 1 : maintien de l'état W : arrosage pour maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	0	0	3	0	0	1	1	
				Solution 2 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	0	0	4	0	1	1	2	
		C ₁ A ₂ ts C ₁ A ₃ ts C ₁ B ₆ ts	Sols inutilisables en l'état L'humidification pour changer l'état de ces sols est en général trop difficile pour rester acceptable économiquement				NON					
C ₁ B ₁ C ₁ B ₃	Ces sols peuvent poser des problèmes de traficabilité si la granulométrie de la fraction < 50 mm est uniforme et si leur teneur en eau est faible L'arrosage peut améliorer la traficabilité	++ + = -	toutes situations météorologiques	C : compactage moyen	0	0	0	0	0	2	0	
C ₁ B ₂ th C ₁ B ₄ th	Sols normalement inutilisables en l'état Une mise en dépôt ou un drainage préalable pendant une période suffisante peuvent permettre de les reclasser en C ₁ B ₂ h ou C ₁ B ₄ h				NON							

LEGENDES

Rubrique	Code	Conditions d'utilisation
E Extraction	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Extraction en couches (0,1 à 0,3m)
	2	Extraction frontale (pour un front de taille > 1 à 2m)
G Action sur la granularité	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Elimination des éléments > 800mm
	2	Elimination des éléments > 250 mm pour traitement
W Action sur la teneur en eau	3	Fragmentation complémentaire après extraction
	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Réduction de la teneur en eau par aération
	2	Essorage par mise en dépôt provisoire
T Traitement	3	Arrosage pour maintien de l'état
	4	Humidification pour changer d'état
	0	Pas de condition particulière à recommander
R Régalage	1	Traitement avec un réactif ou un additif adaptés
	2	Traitement à la chaux seule
	0	Pas de condition particulière à recommander
C Compactage	1	Couches minces (20 à 30 cm)
	2	Couches moyennes (30 à 50 cm)
	3	Compactage intense
H Hauteur des remblais	2	Compactage moyen
	3	Compactage faible
	0	Pas de condition particulière à recommander
H Hauteur des remblais	1	Remblai de hauteur faible ($\leq 5m$)
	2	Remblai de hauteur moyenne ($\leq 10m$)

Conditions de réutilisation des matériaux d'apport en couche de forme

CONDITIONS D'UTILISATION DES MATERIAUX EN COUCHE DE FORME

B₃₁ **B₃₂**

Classe de sol	Observations générales	Situation météorologique	Conditions d'utilisation en couche de forme	Code GWTS	Epaisseur préconisée de la couche de forme e (en m.) et classe PF de la plateforme support de chaussée					
					PST n° 1 AR 1	PST n° 2 AR 1	PST n° 3 AR 1	PST n° 4 AR 2		
B₃₁	Ces sols insensibles à l'eau (*) et constitués par des granulats résistants peuvent être utilisés en couche de forme : - soit dans leur état naturel, - soit traités avec un liant hydraulique. Ils se traitent en place et en centrale (*) On considère ici les sols de la classe B ₃ dont l'insensibilité à l'eau est confirmée.	++ ou +	pluie même forte	Utilisation en l'état	0 0 0 0	e = 0,75 ou (2) e = 0,6 PF2	e = 0,5 ou (2) e = 0,4 PF2	e = 0,4 ou (2) e = 0,3 PF2	e = 0,3 ou (2) e = 0,2 PF2	(3)
		= ou -	pas de pluie	Solution 1 Utilisation en l'état Solution 2 W : Arrosage pour maintien de l'état hydrique T : Traitement avec un liant hydraulique S : Application d'un enduit de cure éventuellement gravillonné	0 0 0 0 0 1 1 1					
B₃₂	Ces sols insensibles à l'eau (*) sont constitués par des granulats friables qui sous l'action du trafic pourraient se transformer en éléments fins (fillers) sensibles à l'eau. Pour cette raison leur emploi en couche de forme impose de les traiter avec un liant hydraulique. Ces sols se traitent en place ou en centrale. (*) On considère ici les sols de la classe B ₃ dont l'insensibilité à l'eau est confirmée.	+	pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant	NON	(1)				
		= ou -	pas de pluie	W : Arrosage pour maintien de l'état hydrique T : Traitement avec un liant hydraulique S : Application d'un enduit de cure éventuellement gravillonné	0 1 1 1		e = 0,35 PF2	e = 0,35 PF2	e = 0,35 PF3	e = 0,35 PF3

(1) Sur cette PST, la mise en œuvre d'un matériau traité répondant à une qualité "couche de forme" n'est pas réalisable. Procéder d'abord à un traitement selon une technique "remblai" et se rapporter alors au cas de PST n°4 si l'effet du traitement est durable et aux cas de PST n°2 ou 3 s'il ne l'est pas.

(2) Si intercalation d'un géotextile à l'interface PST-couche de forme.

(3) Dans le cas de la PST n°4, une couche de forme conduisant à une PF2 peut se limiter à une couche de protection superficielle de quelques centimètres d'épaisseur de ce matériau. Celle-ci peut même être inutile si l'on a prévu la possibilité d'éliminer par rabotage les 5 à 10 cm supérieurs de la PST. Elle peut également être remplacée par un enduit de cure gravillonné ou éventuellement clouté, appliqué directement sur l'arasement.

D ₁₁	D ₁₂	D ₂₁	D ₂₂
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

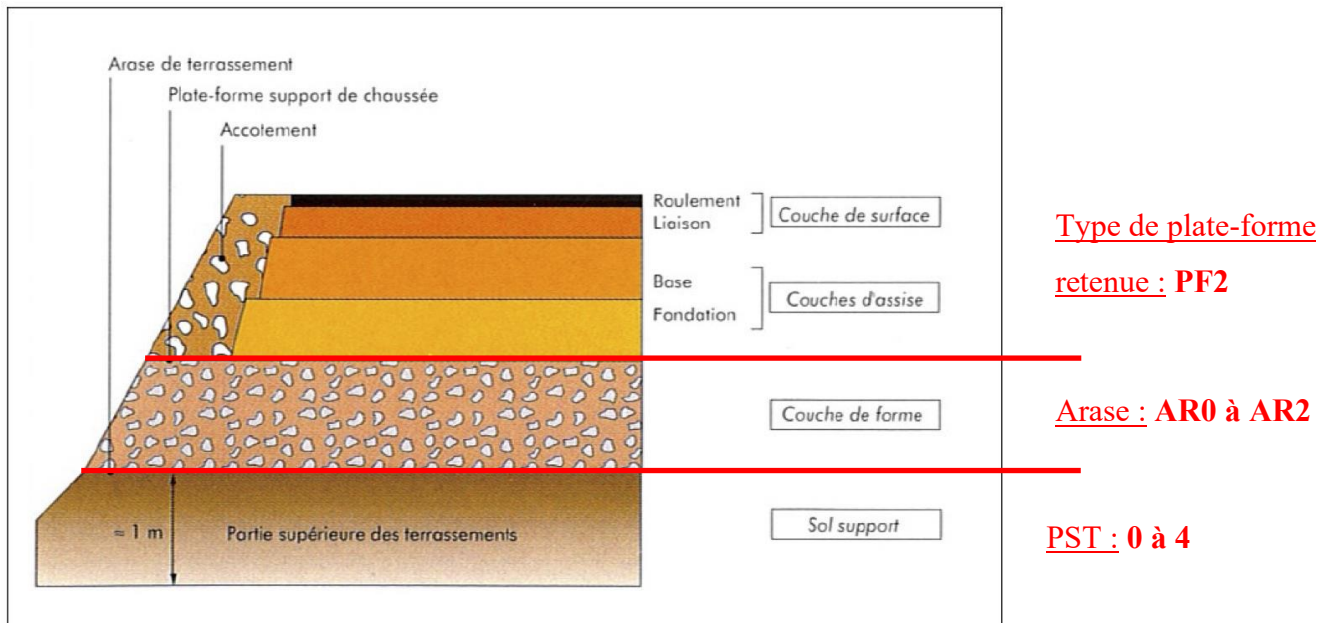
Classe de sol	Observations générales	Situation météorologique		Conditions d'utilisation en couche de forme	Code GWTS	Épaisseur préconisée de la couche de forme e (en m.) et classe PF de la plate-forme support de chaussée						
						PST n°1		PST n°2		PST n°3		PST n°4
						AR 1	AR 1	AR 1	AR 2	AR 2	AR 2	
D ₁₁	Bien qu'insensibles à l'eau les sols de cette classe sont néanmoins peu "traficables" du fait de leur finesse et de leur uniformité granulaire. Ils sont constitués de grains résistants qui autorisent leur emploi en couche de forme après leur avoir fait subir une correction granulométrique ou un traitement avec un liant hydraulique.	++	pluie forte	Situation météorologique ne permettant pas une mise en œuvre correcte	NON	e = 0,8	e = 0,5	e = 0,4	e = 0,3	(3)		
		+	pluie faible	Traitement avec un correcteur granulométrique	0 0 6 0	ou (2)	ou (2)	ou (2)	ou (2)			
		= ou -	pas de pluie	Solution 1 : Traitement avec un correcteur granulométrique Solution 2 : W : Arrosage pour maintien de l'état hydrique T : Traitement avec un liant hydraulique associé éventuellement à un correcteur granulométrique S : Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement clouté	0 0 6 0	PF2	PF2	PF2	PF2			
D ₁₂	Bien qu'insensibles à l'eau les sols de cette classe sont néanmoins peu "traficables" du fait de leur finesse et de leur uniformité granulaire. De plus ils sont constitués de grains friables qui sous l'action du trafic pourraient se transformer en éléments fins sensibles à l'eau. Pour ces raisons les sols doivent être traités avec un liant hydraulique pour être utilisables en couche de forme.	+	pluie faible	Situation météorologique ne permettant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant	NON	(1)	PF2	PF2	PF3	PF3		
		= ou -	pas de pluie	W : Arrosage pour maintien de l'état hydrique T : Traitement avec un liant hydraulique associé éventuellement à un correcteur granulométrique S : Application d'un enduit de cure gravillonné éventuellement clouté	0 1 5 2							
D ₂₁	Ces sols sont utilisables en couche de forme soit dans leur état naturel car la résistance des granulats est suffisamment élevée soit traités avec un liant hydraulique en place ou en centrale.	++ ou +	pluie même forte	Utilisation en l'état	0 0 0 0	e = 0,75 ou (2) e = 0,6 PF2	e = 0,5 ou (2) e = 0,4 PF2	e = 0,4 ou (2) e = 0,3 PF2	e = 0,3 ou (2) e = 0,2 PF2	(3)		
		= ou -	pas de pluie	Solution 1 : Utilisation en l'état Solution 2 : W : Arrosage pour maintien de l'état hydrique du mélange sol + liant T : Traitement avec un liant hydraulique S : Application d'un enduit de cure éventuellement gravillonné	0 0 0 0							
					0 1 1 1	e = 0,35	e = 0,35	e = 0,35	e = 0,35			
D ₂₂	Ces sols bien qu'insensibles à l'eau ne peuvent en général être utilisés en couche de forme dans leur état naturel en raison de la friabilité des granulats (risques de formation d'éléments fins sensibles à l'eau sous l'action du trafic). Il convient donc de les traiter en place ou en centrale avec un liant hydraulique.	+	pluie faible	Situation météorologique ne garantissant pas une maîtrise suffisante de l'état hydrique du mélange sol + liant	NON	(1)	PF2	PF2	PF3	PF3		
		= ou -	pas de pluie	W : Arrosage pour maintien de l'état hydrique du mélange sol + liant T : Traitement avec un liant hydraulique S : Application d'un enduit de cure éventuellement gravillonné	0 1 1 1							

(1) Sur cette PST, la mise en œuvre d'un matériau traité répondant à une qualité "couche de forme" n'est pas réalisable. Procéder d'abord à un traitement selon une technique "rembla" et se rapporter alors au cas de PST n°4 si l'effet du traitement est durable et aux cas PST n°2 ou 3 s'il ne l'est pas.
 (2) Si intercalation d'un géotextile à l'interface PST-couche de forme.
 (3) Dans le cas de la PST n°4, une couche de forme conduisant à une PF2 peut se limiter à une couche de protection superficielle de quelques centimètres d'épaisseur de ce matériau. Celle-ci peut même être inutile si l'on a prévu la possibilité d'éliminer par rabotage les 5 à 10 cm supérieurs de la PST. Elle peut également être remplacée par un enduit de cure gravillonné ou éventuellement clouté, appliqué directement sur l'arasement.

LEGENDES





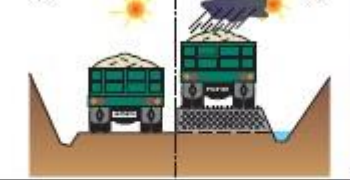


Rubrique	Code	Technique de préparation des matériaux
G Action sur la granularité	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Elimination de la fraction 0/d sensible à l'eau
	2	Elimination de la fraction grossière empêchant un malaxage correct du sol
	3	Elimination de la fraction grossière empêchant un réglage correct de la plate-forme
	4	Elimination de la fraction 0/d sensible à l'eau et de la fraction grossière empêchant un réglage correct de la plate-forme
	5	Fragmentation de la fraction grossière pour l'obtention d'éléments fins
W Action sur la teneur en eau	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Arrosage pour maintien de l'état hydrique
	2	Humidification pour changer d'état hydrique
T Traitement	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Traitement avec un liant hydraulique
	2	Traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux
	3	Traitement mixte : chaux + liant hydraulique
	4	Traitement à la chaux seule
	5	Traitement avec un liant hydraulique et éventuellement un correcteur granulométrique
	6	Traitement avec un correcteur granulométrique
S Protection superficielle	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Enduit de cure éventuellement gravillonné
	2	Enduit de cure gravillonné éventuellement clouté
	3	Couche de fin réglage

Voiries



Coupe de principe au droit des chaussées

**RAPPEL DES
DIFFERENTS CAS POSSIBLES DE P.S.T. (cf. fascicule I § 3.3.2)**

Cas de P.S.T.	Schéma	Description	Classe de l'arase	Commentaires
P.S.T. n°0		Soils A, B ₁ , B ₂ , B ₃ , B ₄ , C ₁ se trouvant dans un état hydrique (h). Contexte Zones tourbeuses, marécageuses ou inondables. PST dont la portance risque d'être quasi nulle au moment de la réalisation de la chaussée ou au cours de la vie de l'ouvrage.	AR0	La solution de franchissement de ces zones doit être recherchée par une opération de terrassement (purge, substitution) et/ou de drainage (fossés profonds, rabattement de la nappe...) de manière à pouvoir reclasser le nouveau support obtenu au moins en classe AR1.
P.S.T. n°1		Soils Matériaux des classes A, B ₁ , B ₂ , B ₃ , B ₄ , C ₁ , R ₁₂ , R ₁₃ , R ₁₄ et certains matériaux C ₂ , R ₁₁ et R ₁₅ dans un état hydrique (h). Contexte PST en matériaux sensibles de mauvaise portance au moment de la mise en œuvre de la couche de forme (A) et sans possibilité d'amélioration à long terme (B).	AR1	Dans ce cas de PST, il convient : - soit de procéder à une amélioration du matériau jusqu'à 0,5 m d'épaisseur par un traitement principalement à la chaux vive et selon une technique remblai. On est ramené au cas de PST 2, 3 ou 4 selon le contexte - soit d'exécuter une couche de forme en matériau granulaire insensible à l'eau de forte épaisseur (en admettant une légère réduction si l'on intercale un géotextile anticontaminant à l'interface PST - couche de forme).
P.S.T. n°2		Soils Matériaux des classes A, B ₁ , B ₂ , B ₃ , B ₄ , C ₁ , R ₁₂ , R ₁₃ , R ₁₄ et certains matériaux C ₂ , R ₁₁ et R ₁₅ dans un état hydrique (m). Contexte PST en matériaux sensibles à l'eau de bonne portance au moment de la mise en œuvre de la couche de forme (A) mais pouvant chuter à long terme sous l'action des infiltrations des eaux pluviales et d'une remontée de la nappe (B).	AR1	Bien que les exigences requises à court terme pour la plate-forme support puissent être éventuellement obtenues au niveau de l'arase, il est cependant quasiment toujours nécessaire de prévoir la réalisation d'une couche de forme. Si l'on peut réaliser un rabattement de la nappe à une profondeur suffisante, on est ramené au cas de PST 3.
P.S.T. n°3		Soils Mêmes matériaux que dans le cas de PST 2. Contexte PST en matériaux sensibles à l'eau, de bonne portance au moment de la mise en œuvre de la couche de forme (A) mais pouvant chuter à long terme sous l'action de l'infiltration des eaux pluviales (B).	AR1 AR2	En l'absence de mesures de drainage à la base de la chaussée et d'imperméabilisation de l'arase, même situation que celle décrite dans le cas PST 2. Classement en AR2 si des dispositions constructives de drainage à la base de la chaussée et d'imperméabilisation de l'arase permettent d'évacuer les eaux et d'éviter leur infiltration dans la PST.
P.S.T. n°4		Soils Mêmes matériaux qu'en PST 1 sous réserve que la granularité permette leur traitement. Contexte PST en matériaux sensibles à l'eau (en remblai ou rapportés en fond de déblai hors nappe) améliorés à la chaux ou aux liants hydrauliques selon une technique "remblai" et sur une épaisseur de 0,30 à 0,50 m. L'action du traitement est cependant durable.	AR2	La portance de l'arase peut être localement élevée mais la dispersion n'autorise pas un classement supérieur. La décision de réalisation d'une couche de forme sur cette PST dépend du projet et des valeurs de portance de l'arase mesurées à court terme (après prise du liant).
P.S.T. n°5		Soils B ₁ et D ₁ et certains matériaux rocheux de la classe R ₁₀ . Contexte PST en matériaux sableux fins insensibles à l'eau, hors nappe, posant des problèmes de traficabilité.	AR2 AR3	La portance de l'arase de cette PST dépend beaucoup de la nature des matériaux. Classement en AR3 si le module EV2 de l'arase est supérieur à 120 MPa. Les valeurs de portance à long terme peuvent être assimilées aux valeurs mesurées à court terme. La nécessité d'une couche de forme sur cette PST ne s'impose que pour satisfaire les exigences de traficabilité.
P.S.T. n°6		Soils Matériaux des classes D ₂ , R ₁₁ , R ₂₁ , R ₂₂ , R ₂₃ , R ₂₄ , R ₂₅ , R ₂₆ , R ₂₇ , R ₂₈ , R ₂₉ ainsi que certains matériaux C ₂ , R ₂₀ , R ₂₁ et R ₂₂ . Contexte PST en matériaux graveleux ou rocheux insensibles à l'eau mais posant des problèmes de réglage et/ou de traficabilité.	AR3 AR4	Classement en AR3 si EV2 ≥ 120 MPa et en AR4 si EV2 ≥ 200 MPa. Les valeurs de portance à long terme peuvent être assimilées aux valeurs mesurées à court terme. La nécessité d'une couche de forme ne s'impose que pour les exigences à court terme (nivellement et traficabilité) et peut donc se réduire à une couche de fin réglage.

(A) Comportement de la PST à la mise en œuvre de la couche de forme
(B) Situation pendant la "phase de construction" de la chaussée.

Fond de forme	Altération de calcaire compacte voire calcaire très altéré
PST / AR	PST n° 0 à 4 / AR 0 à AR 2
Réalisation d'une couche de forme	Souvent nécessaire (lorsque le fond de forme est constitué par l'altération de calcaire)
Type de plateforme	PF2 (au minimum) - EV2 > 50 MPa

La couche de forme d'épaisseur pouvant atteindre 30 cm (20 cm si intercalation d'un géotextile) pourra être constituée de GNT 0/100. La couche de forme pourra être constituée avec les matériaux extraits sur le site (Altération de calcaire et/ou calcaire très altéré). On pourra aussi utiliser des matériaux granulaires, insensibles à l'eau (sols de la classe B₃₁ ou D₂₁ par exemple). Les conditions d'utilisation de ces matériaux en couche de forme sont présentées ci-dessus.

Hypothèse	Classe de trafic cumulé
Zone desservie (entre 50 et 500 logements)	TC ₀

Structure de chaussée proposée	
GNT B2	5 cm de couche de roulement (BB) 11 cm de GNT B2 en couche de base 25 cm de GNT B2 en couche de fondation
GB3/ GB3	6 cm de couche de roulement (BB) 8 cm de GB3 en couche de base

Informations complémentaires

- Référencés par sous parties du rapport

Si les prescriptions du présent rapport ne sont pas respectées dans leur totalité, la responsabilité de notre bureau d'études ne pourra être engagée

Descriptif du projet :

Notre bureau d'étude devra être tenu informé de toutes les modifications pouvant être apportées au projet

Contexte général :

Les données de ce paragraphe proviennent de nos observations sur site, des plans en notre possession et d'une recherche sur l'historique du site (source : remonterletemps.ign.fr).

Risques naturels :

Cette partie aborde uniquement les risques naturels. Elle ne traite pas des risques naturels et technologiques. Les données de ce paragraphe sont mises à jour à partir de la base de données disponible sur www.georisques.gouv.fr, au moment de notre recherche bibliographique

En cas de présence d'un risque de cavité souterraine, seule la réalisation d'une prospection géophysique permettrait de s'affranchir du risque de cavité au droit de la zone d'étude.

En cas d'existence d'un Plan de Prévention des Risques Naturels sur la commune concernée par le projet, ce dernier devra tenir compte des préconisations de ce PPRN. Nous vous invitons à le consulter sur le site de la préfecture.

Terrassements :

Si les pentes mentionnées ne peuvent pas être respectées, des soutènements provisoires seront à envisager. Les différentes natures de déblai devront être individualisées. Ainsi, en cas de réutilisation, leur mise en œuvre sera fonction de leur nature.

Lors de la rencontre de circulation d'eau ou de zones humides pendant les terrassements, il conviendra d'aménager des ouvrages de captages et d'évacuation vers l'aval. Il conviendra également de rétablir le ruissellement superficiel initial (captage amont et mise en place de canalisations d'évacuation).

Voiries :

La classification GTR des faciès analysés est précisée dans le paragraphe « Synthèse des résultats ». En cas de réutilisation, la classification GTR des matériaux non analysés dans la présente étude devra être vérifiée afin de connaître ses conditions de ré-emploi. Des essais Proctor seront à effectuer par l'entreprise de terrassement afin de déterminer l'état hydrique de ces matériaux. La teneur en eau des matériaux sera également vérifiée avant le démarrage du chantier et régulièrement pendant les travaux, afin de vérifier leur validité avec des compactages optimaux et d'adapter si nécessaire leur mode de mise en œuvre.

Des dispositions pourront être nécessaires pour ramener les matériaux à une teneur en eau compatible avec un compactage optimal (aération ou arrosage).

Lorsqu'aucune modalité de réglage n'est préconisée, l'épaisseur maximale des couches élémentaires est définie par l'épaisseur de compactage possible sur le matériau avec le compacteur utilisé. Cela suppose la réalisation de planches d'essai.

Avant la mise en place de remblai, les matériaux éventuellement trop humides seront décapés. Cette épaisseur de matériaux trop humides sera logiquement plus importante si les travaux ont lieu en période pluvieuse prolongée. Nous conseillons donc d'effectuer les travaux en période réputée sèche (été et début d'automne).

Le choix du compacteur devra tenir compte des matériaux mis en évidence. Une vérification par la réalisation de planches d'essai est impérative.

La qualité du compactage sera validée par un géotechnicien par la réalisation d'essais au gamma-densitomètre ou d'essais à la plaque. On retiendra comme valeur de référence (PF2) : $\rho_d \geq 95\% \rho_{OPN}$ ou $EV2 \geq 50\text{MPa}$ et $EV2/EV1 < 2$.

L'état hydrique de la PST ne peut être défini à ce jour (il devra l'être avant le commencement du chantier).

La terre végétale voire les remblais seront décapés sur l'emprise des voiries.

Pour la réalisation de la couche de forme, elle pourra être constituée avec les matériaux extraits sur le site si ceux-ci le permettent. Les modalités de mise en œuvre sont précisées en annexe « conditions d'utilisation des matériaux en couche de forme ». On pourra aussi utiliser des matériaux granulaires, insensibles à l'eau (sols de la classe B₃₁ ou D₂₁ par exemple).

Pour la plate-forme support de chaussée, nous recommandons un profil non-encaissé. Les pentes transversales minimales du support de chaussée doivent être en phase transitoire de 4 à 5 % sauf dans le cas de graves propres ou de sols traités à la chaux ou au ciment où l'on peut retenir une pente minimale de 2,5 %. Afin de lutter au maximum contre l'infiltration, qui est la principale cause de présence d'eau dans et sous les chaussées, il est essentiel d'assurer l'évacuation rapide des eaux superficielles.

Normes et Principes techniques

- **NF-P 94 110-1** de janvier 2000 - sols : Reconnaissance et essais : Essai pressiométrique Ménard
- **NF EN 1990/NA** « Bases de calcul des structures » + Annexe Nationale (Mars 2003+Juin 2004)
- **NF EN 1992-I-I/NA** « Calcul des structures en béton - Règles générales et règles pour les bâtiments » + Annexe Nationales (Octobre 2005 + Mars 2007)
- **NF EN 1993-I-I/NA** « Calcul des structures en acier - Règles générales et règles pour les bâtiments » + Annexe Nationale (Octobre 2005+ Mai 2007)
- **NF EN 1997-I** « Calcul géotechnique - Règles générales » Juin 2005
- **NF EN 1998-I/NA** « Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Règles générales, actions sismiques et règles pour les bâtiments » + Annexe Nationale (Septembre 2005 2eme tirage 2010).
- **NF EN 1998-5** « Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Fondations, ouvrages de soutènements et aspects géotechniques » + Annexe Nationale (Septembre 2005 (3eme tirage Octobre 2013).
- **NF P 11-213-I/AI -DTU 13.3** « Dallage : Conception, calcul et exécution - Partie I : Cahier des clauses techniques des dallages à usage industriel ou assimilés » + Amendement AI (Mars 2005 + Mai 2007).
- **NF P 11-221-1 DTU 14.1** - « Travaux de cuvelage - Partie 1 : Cahier des clauses techniques ». (Mai 2000).
- **NF P 94-117-1** « Portance des plates-formes - Partie 1 : Module sous chargement statique à la plaque (EV2) -(Avril 2000).
- **NF P 94 261 COMPILI** « Norme d'application nationale de l'Eurocode 7 - Fondations superficielles » Septembre 2018).
- **NF P 94-500** « Missions d'ingénierie géotechnique - Classification et spécifications. » (Novembre 2013).
- **NF EN 196-I** « Méthodes d'essais des ciments - Partie 1- Détermination des résistances mécaniques » (Avril 2006)
- **NF EN 206/CN** « Béton - Spécification, performance, production et conformité - Complément national à la norme NF EN 206 (Décembre 2014).
- **FD P 18-011** « Béton-Définition et classifications des environnements chimiquement agressifs - recommandations pour la formulation des bétons. » (Mars 2016).
- **NF EN ISO 18674-1** « Reconnaissance et essais géotechniques - Surveillance géotechnique par instrumentation in situ - Parti I : Règles générales ». (Décembre 2015).
- **NF P 94-115** (décembre 1990) - sols : Reconnaissance et essais : Sondage au pénétromètre dynamique type B
- **NF P 94-105** (avril 2012) - Contrôle de la qualité du compactage - Méthode au pénétromètre dynamique à énergie variable
- **NF P 94-116** (octobre 1991) - Essai de pénétration au carottier
- **NF EN ISO 22282-2** (janvier 2014) - Reconnaissance et essais géotechniques - Essais géohydrauliques - Partie 2 : essai de perméabilité à l'eau dans un forage ouvert
- **NF P 94-262** - Justification des ouvrages géotechniques - Normes d'application nationale de l'Eurocode 7 - Fondations profondes
- **Décret N°2010-1254**, Relatif à la prévention du risque sismique (22 Octobre 2010)
- **Décret N°2010-1255**, Relatif à la délimitation des zones de sismicités du territoire français (22 Octobre 2020)
- **Arrêté modifiant l'Arrêté du 22 Octobre 2010** relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal ». (19 Juillet 2011)
- « **Guide technique pour la réalisation des remblais et des couchers de forme (GTR)** », fascicules I et II, édité par le LCPC-SETRA. (Juillet 2000 - 2^{ème} édition).
- **Recommandations du LCPC** « Caractéristiques des matériaux de remblai supports de fondations ». (1980)
- **Guide technique AFPS/CFMS** « procédés d'amélioration et de renforcement de sols sous actions sismiques », édité par la Presse des ponts. (2011).
- **Guide d'application de l'Eurocode 8** « Fondations et procédés d'amélioration du sol » établi par V.DAVIDOVICI & S.LAMBERT, édité par l'AFNOR Editions/Eyrolles (2013).
- « Dispositions constructives parasismiques des ouvrages en acier, béton bois et maçonnerie, nouvelle édition conforme aux Eurocodes » Ouvrage établi par l'AFPS - Presse des ponts (2011).
- **Fondations et ouvrages en terre** » établi par B.HBERT, B.PHILIPPONNAT, O.PAYANT & M.ZERNOUNI, Editions Eyrolles (2019).

Conditions Générales des prestations géotechniques d'IGESOL

Objet et nature des prestations

Ce rapport fixe le terme de la mission. Le présent document et ses annexes constituent un tout indissociable. Les interprétations qui pourraient être faites à partir d'une communication ou reproduction partielle ne saurait engager notre bureau d'étude. En particulier, l'utilisation même partielle de ce rapport par un autre Maître d'Ouvrage, un autre constructeur ou pour un autre ouvrage que celui objet de la mission confiée ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de notre société. Enfin, notre société ne pourrait être rendue responsable des modifications apportées à la présente étude sans son consentement écrit.

Considérant l'enchaînement des missions géotechniques, il est vivement conseillé au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Œuvre ou au constructeur de faire procéder à une visite de chantier par un géotechnicien à la fin de l'ouverture des fouilles ou de la réalisation des puits ou des pieux. Ce contrôle a pour objet de vérifier que la nature et la profondeur du sol d'assise des fondations sont conformes aux données de l'étude. Elle donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Le Maître d'Ouvrage devra nous informer de la Date Réelle d'Ouverture du Chantier (DROC) et faire réactualiser le présent document en cas d'ouverture de chantier plus de 2 ans après la date d'établissement du présent document. De même, il est tenu de nous informer du montant global de l'opération et de la date prévisible de réception de l'ouvrage.

Responsabilité et assurances

→ Assurance décennale

Pour ces prestations, Igesol bénéficie d'un contrat d'assurance au titre de la responsabilité décennale afférente aux ouvrages soumis à obligation d'assurance.

→ Responsabilités autres que la responsabilité décennale

La responsabilité de notre société ne peut être retenue que dans les limites de la mission qui lui a été confiée (nommée en introduction du présent rapport). Le contenu de chaque mission est développé en annexe 2. Les Prescriptions découlant de notre mission devront être respectées dans leur totalité. Dans le cas contraire, la responsabilité de notre société ne pourra être engagée.

La responsabilité de notre société ne saurait être engagée en cas de dommage causés à la végétation, à des cultures ou à des ouvrages (réseaux enterrés, ...) dont la présence et l'emplacement précis ne nous aurait pas été communiqué préalablement au commencement des investigations.

Recommandations

Notre société devra être informée de toutes modifications qui pourraient être apportées au projet (conception, implantation, niveau, taille) ou à son site d'implantation. En effet, ces modifications pourraient être de nature à rendre caducs certains éléments ou la totalité des conclusions de la présente étude.

Les éventuelles altitudes indiquées pour chaque sondage ne sont données qu'à titre indicatif. Seules font foi les profondeurs mesurées depuis le sommet des sondages et comptées à partir du niveau du sol au moment de la réalisation des investigations. Pour que ces altitudes soient garanties, il convient qu'elles soient relevées par un géomètre expert. Il en va de même pour l'implantation des sondages sur le terrain.

Il est reconnu que l'étude géotechnique repose sur une reconnaissance du sol dont la maille ne permet pas de lever la totalité des aléas toujours possibles en milieu naturel. Ainsi, des éléments nouveaux (glissement, érosion, remblais, ...) mis en évidence lors de reconnaissances complémentaires ou lors de l'exécution des fouilles ou des fondations et n'ayant pu être détectés au cours des opérations de reconnaissance peuvent

rendre caduques les conclusions du présent rapport en tout ou en partie. Ces éléments nouveaux ainsi que tout incident important survenant au cours des travaux doivent être immédiatement signalés à notre société pour lui permettre de reconsidérer et d'adapter éventuellement les prescriptions initialement préconisées et ceci dans le cadre de missions complémentaires.

Si, en l'absence de plans précis des ouvrages projetés, notre société est amenée à faire une ou plusieurs hypothèses sur le projet, il appartient au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Œuvre ou toute autre entreprise intervenant en aval de notre étude de nous indiquer le projet définitif afin de valider ou d'affiner les résultats obtenus à partir d'hypothèses.

Enchaînement et Classification des missions types d'ingénierie géotechnique (Normes NF-P 94500 Novembre 2013)

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique doit suivre les étapes d'élaboration et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géologiques.

Chaque mission s'appuie sur des investigations géotechniques spécifiques. Il appartient au maître d'ouvrage ou à son mandataire de veiller à la réalisation successive de toutes ces missions par une ingénierie géotechnique.

ETAPE 1 : ETUDES GEOTECHNIQUES PREALABLES (G1)

Ces missions excluent toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre d'une mission d'étude géotechnique de projet (étape 2). Elles sont normalement à la charge du maître d'ouvrage.

Etude de site (G1 ES)

Elle est réalisée avant l'étude préliminaire ou l'esquisse ou l'APS, et permet une première identification des risques géologiques d'un site :

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique spécifique du site et l'existence d'avoisinants,
- Fournir un rapport avec un modèle géologique préliminaire, avec ses principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs pour un futur ouvrage non encore étudié.

Principes Généraux de Construction (G1 PGC)

Elle est réalisée au stade de l'étude préliminaire ou de l'esquisse ou de l'APS, et permet de réduire les conséquences des risques géologiques majeurs identifiés :

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, certains principes généraux de construction (notamment terrassements, soutènements, fondations, risques de déformation des terrains, dispositions générales vis-à-vis des nappes et avoisinants). Elle permet de compléter le modèle géologique et de définir le contexte géotechnique, et de réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs en cas de survenance.

Cette étude ne comprend pas d'ébauche dimensionnelle et sera obligatoirement complétée lors de l'étude géotechnique de projet (étape 2).

ETAPE 2 : ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Elle est réalisée pour définir le projet des ouvrages géotechniques et permet de réduire les conséquences des risques géologiques importants identifiés. Elle est normalement à la charge du maître d'ouvrage et peut être intégrée à la mission de maîtrise d'œuvre générale.

Phase Avant-projet (G2 AVP)

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir une synthèse actualisée du site et les notes techniques donnant les méthodes d'exécution proposées pour les ouvrages géotechniques (notamment terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, dispositions générales vis-à-vis des nappes et avoisinants). Elle fournit une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique.
- Fournir une première approche des quantités et conclure sur la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure gestion des risques géotechniques.

Ce rapport sert de donnée d'entrée pour la phase suivante.

Phase Projet (G2 PRO)

- Définir les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de projet, notamment méthodes d'exécution et notes techniques pour les ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et des voiries, améliorations des sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants).
- Fournir les notes de calcul de dimensionnement niveau projet pour tous les ouvrages géotechniques et pour toutes les phases de construction, et les valeurs seuil associées. Elle permet une approche des quantités/délais/coûts d'exécution de ces ouvrages.
- Si nécessaire, fournir les principes de maintenance des ouvrages géotechniques.
- Ce rapport sert de base à l'élaboration du DCE.

Phase DCE / ACT (G2 DCE / ACT)

- Etablir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires à la consultation des entreprises et à leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (plans, notices techniques, cahier des charges techniques particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister le Maître d'Ouvrage ou la maîtrise d'œuvre pour la sélection des entreprises et l'analyse technique des offres concernant les ouvrages géotechniques.

ETAPE 3 : ETUDES GEOTECHNIQUES DE REALISATION

(G3 et G4, distinctes et simultanées)

ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXÉCUTION (G3)

Se déroulant en 2 phases interactives et indissociables, elle permet de réduire les risques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures d'adaptation ou d'optimisation. Elle est normalement confiée à l'entrepreneur.

Phase Etude

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Etudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment validation des hypothèses géotechniques, définition et dimensionnement (calculs justificatifs), méthodes et conditions d'exécution (phasages, suivis, contrôles, auscultations en fonction des valeurs seuils associées, dispositions constructives complémentaires éventuelles), élaborer le dossier géotechnique d'exécution.

Phase Suivi

- Suivre le programme d'auscultation et l'exécution des ouvrages géotechniques, déclencher si nécessaire les dispositions constructives prédéfinies en phase Etude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des excavations et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Participer à l'établissement du dossier de fin de travaux et des recommandations de maintenance des ouvrages géotechniques.

SUPERVISION GEOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Elle permet de vérifier la conformité aux objectifs du projet, de l'étude et du suivi géotechnique d'exécution. Elle est normalement à la charge du maître d'ouvrage.

Phase Supervision de l'étude d'exécution

Avis sur l'étude géotechnique d'exécution, sur les adaptations ou optimisations potentielles des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, sur le programme d'auscultation et les valeurs seuils associées.

Phase Supervision du suivi d'exécution

Avis, par interventions ponctuelles sur le chantier, sur le contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur, sur le comportement observé de l'ouvrage et des avoisinants concernés et sur l'adaptation ou l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur.

DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifiques, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Etudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, rabattement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans d'autres éléments géotechniques. Des études géotechniques de projet et/ou d'exécution, de suivi et supervision, doivent être réalisées ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique, si ce diagnostic conduit à modifier ou réaliser des travaux

-

Nos équipes à vos côtés dans vos projets ...



ANNEXES DU PROJET

Plan d'implantation des sondages

Sondages à la pelle mécanique

Sondages à la pelle mécanique avec essais de perméabilité

Identification GTR des matériaux



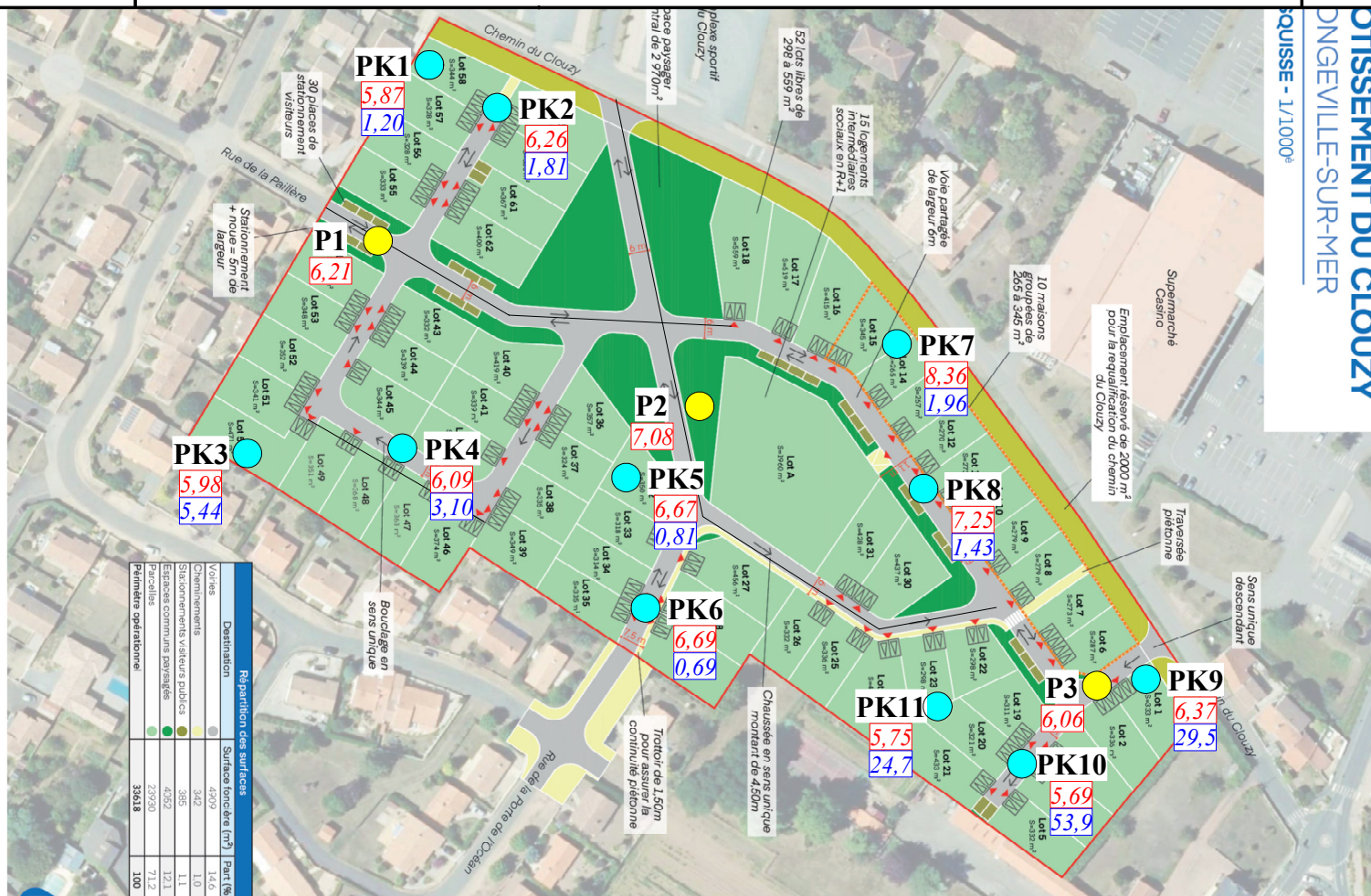


Projet de création d'un lotissement

Etude géotechnique de conception G2AVP

**Implantation des sondages à la pelle mécanique et des sondages à
pelle mécanique avec essais de perméabilité**

**Echelle:
1/1000**



Légende:

=> *Investigations:*

- P1** ● : Sondage à la pelle mécanique
- PK1** ● : Sondage à la pelle mécanique avec essais de perméabilité


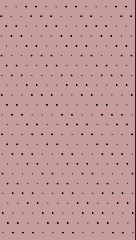

=> *Observations:*

10,00 : Cote NGF du Terrain Naturel (m)

10,00 : Valeur mesurée de perméabilité (mm/h)

D'après le plan du lotissement au 1/1000

Sondage à la pelle mécanique : P1 - cote NGF : 6,21 m

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	ECH
					Terre végétale limoneuse marron-clair, sèche et très compacte	
			0,30	5,91		
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé et fraîche compacte	
			0,70	5,51		
					Calcaire très altéré: Blocs de calcaire dans une matrice argilo-limoneuse marron-foncé très compacte	P1-1
1,00			1,00	5,21	Refus à la pelle mécanique 2,6 t	
1,50						

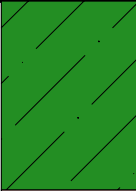
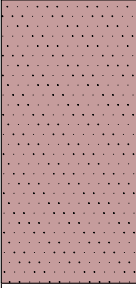
Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire et du calcaire très altéré

Niveau d'eau en fin d'investigation : /

Profondeur du refus : -1,00 m/TN (cote NGF: 5,21 m)

Sondage à la pelle mécanique : P2 - cote NGF : 7,08 m

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie
					Terre végétale limoneuse marron-clair avec de petits cailloutis calcaire très compact
			0,30	6,78	
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé, fraîche à blocs de calcaire de calcaire, devenant progressivement très compact
			0,75	6,33	Refus à la pelle mécanique 2,6 t (probablement au toit du calcaire très altéré)
1,00					
1,50					

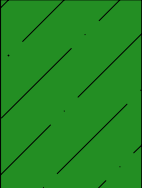
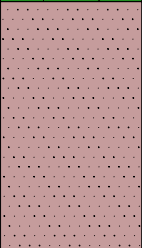
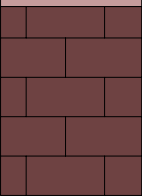
Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire

Niveau d'eau en fin d'investigation : /

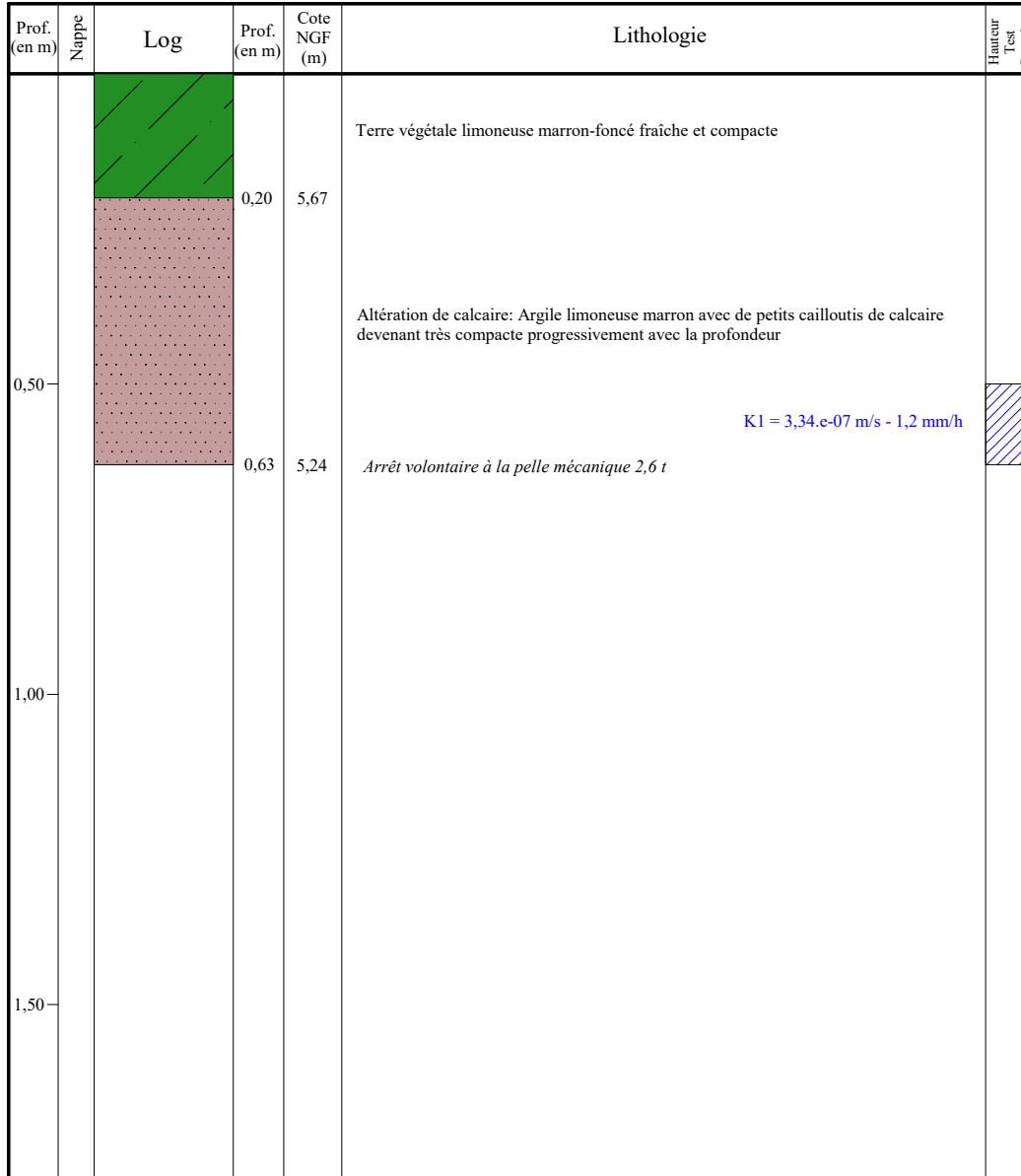
Profondeur du refus : -0,75 m/TN (cote NGF: 6,33 m)

Sondage à la pelle mécanique : P3 - cote NGF : 6,06 m

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie
					Terre végétale limoneuse marron-clair, sèche et très compacte
0,50			0,30	5,76	Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé, fraîche à blocs de calcaire, très compact
			0,70	5,36	Calcaire très altéré: Blocs de calcaire dans une matrice argilo-limoneuse très compacte
1,00			1,00	5,06	Refus à la pelle mécanique 2,6 t
1,50					

Parois du sondage : Stables
 Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire
 Niveau d'eau en fin d'investigation : /
 Profondeur du refus : -1,00 m/TN (cote NGF: 5,06 m)

Sondage à la pelle mécanique : PK1 - cote NGF : 5,87 m

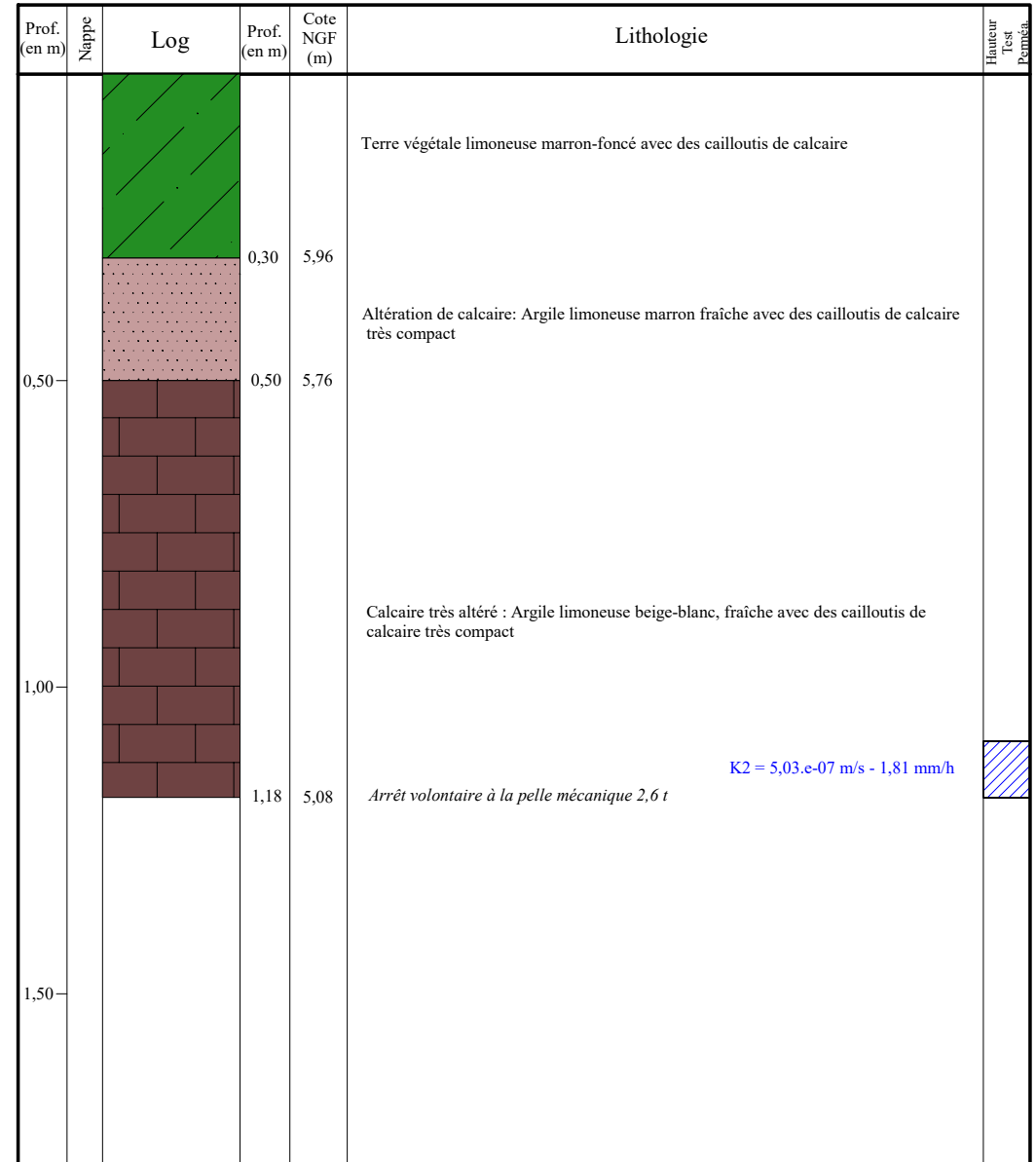


Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de la terre végétale

Profondeur du refus : Non atteint

Sondage à la pelle mécanique : PK2 - cote NGF : 6,26 m

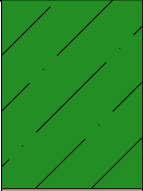
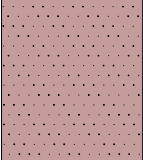



Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de la terre végétale, de l'altération de calcaire et du calcaire très altéré

Profondeur du refus : Non atteint

Sondage à la pelle mécanique : PK3 - cote NGF : 5,98 m


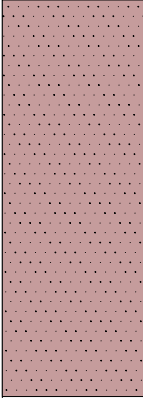

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa.	ECH
					Terre végétale limoneuse marron-clair sèche et compacte		
			0,30	5,68			
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron avec de petits cailloutis de calcaire devenant très compacte progressivement avec la profondeur		
			0,56	5,42	<i>Arrêt volontaire à la pelle mécanique 2,6 t</i>		
					$K3 = 1,51.e-06 \text{ m/s} - 5,44 \text{ mm/h}$		
1,00							
1,50							

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire

Profondeur du refus : Non atteint

Sondage à la pelle mécanique : PK4 - cote NGF : 6,09 m

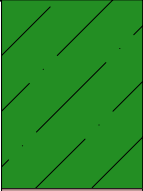
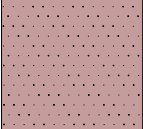

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa.	ECH
					Terre végétale limoneuse marron-clair sec et très compacte		
			0,30	5,79			
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-orangé, fraîche et très compacte		
			0,93	5,16	<i>Arrêt volontaire à la pelle mécanique 2,6 t</i>		PK4-1
					$K4 = 8,61.e-06 \text{ m/s} - 3,10 \text{ mm/h}$		
1,00							
1,50							

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire

Profondeur du refus : Non atteint

Sondage à la pelle mécanique : PK5 - cote NGF : 6,67 m


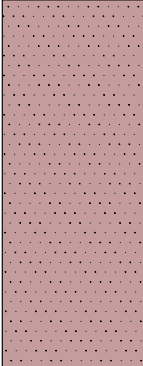
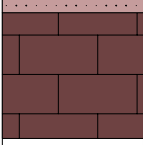

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa
					Terre végétale limoneuse marron-clair sèche avec des cailloutis de calcaire très compact	
			0,30	6,37		
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron avec des cailloutis de calcaire très compact $K5 = 2,25.e-07 \text{ m/s} - 0,81 \text{ mm/h}$	
			0,51	6,16	Refus à la pelle mécanique 2,6 t (au toit du calcaire très altéré)	
1,00						
1,50						

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : /

Profondeur du refus : -0,51 m/TN (cote NGF: 6,16 m)

Sondage à la pelle mécanique : PK6 - cote NGF : 6,69 m

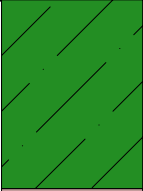
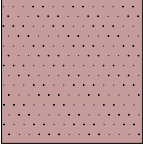

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa
					Terre végétale limoneuse marron-clair sèche, avec de petits cailloutis de calcaire très compact	
			0,30	6,39		
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé, orangée et très compacte	
			0,90	5,79		
1,00					Calcaire très altéré : Cailloutis de calcaire dans une matrice argilo-limoneuse marron-foncé très compacte $K6 = 1,92.e-07 \text{ m/s} - 0,69 \text{ mm/h}$	
			1,10	5,59	Refus à la pelle mécanique 2,6 t	
1,50						

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : /

Profondeur du refus : -1,10 m/TN (cote NGF: 5,59 m)

Sondage à la pelle mécanique : PK7 - cote NGF : 8,36 m

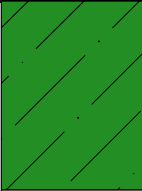
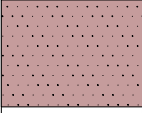

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa
					Terre végétale limoneuse marron-clair sèche, avec des cailloutis de calcaire très compact	
			0,30	8,06		
					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron à marron-foncé à blocs de calcaire très compact progressivement	
0,50			0,53	7,83	<i>Refus à la pelle mécanique 2,6 t (au toit du calcaire très altéré)</i>	
					$K7 = 5,46.e-07 \text{ m/s} - 1,96 \text{ mm/h}$	
1,00						
1,50						

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : /

Profondeur du refus : -0,53 m/TN (cote NGF: 7,83 m)

Sondage à la pelle mécanique : PK8 - cote NGF : 7,25 m

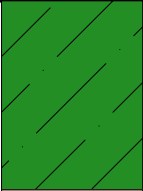
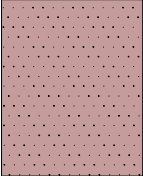

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa
					Terre végétale limoneuse marron-foncé avec des cailloutis de calcaire très compact	
			0,30	6,95		
					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé devenant cailloutis de calcaire très compact en fond de sondage	
0,50			0,47	6,78	<i>Refus à la pelle mécanique 2,6 t (au toit du calcaire très altéré)</i>	
					$K8 = 3,96.e-07 \text{ m/s} - 1,43 \text{ mm/h}$	
1,00						
1,50						

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : /

Profondeur du refus : -0,47 m/TN (cote NGF: 6,78 m)

Sondage à la pelle mécanique : PK9 - cote NGF : 6,37 m

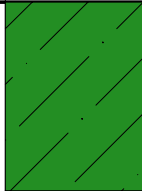
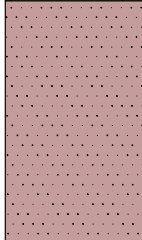
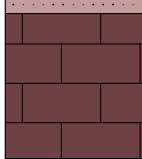

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa
					Terre végétale limoneuse marron-clair sèche avec des cailloutis de calcaire très compact	
			0,30	6,07		
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé fraîche très compacte	
			0,58	5,79	Arrêt volontaire à la pelle mécanique 2,6 t	
					$K_9 = 6,78.e-06 \text{ m/s} - 29,5 \text{ mm/h}$	
1,00						
1,50						

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire

Profondeur du refus : Non atteint

Sondage à la pelle mécanique : PK10 - cote NGF : 5,69 m

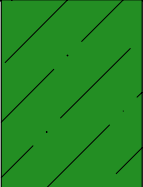
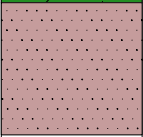

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa
					Terre végétale limoneuse marron-clair avec des cailloutis de calcaire très compact	
			0,30	5,39		
0,50					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé, fraîche et très compacte	
			0,70	4,99		
					Calcaire très altéré : Argile limoneuse marron-foncé avec des cailloutis de calcaire très résistant	
			0,93	4,76	Refus à la pelle mécanique 2,6 t	
					$K_{10} = 1,49.e-05 \text{ m/s} - 53,9 \text{ mm/h}$	
1,00						
1,50						

Parois du sondage : Stables

Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire

Profondeur du refus : -0,93 m/TN (cote NGF: 4,76 m)

Sondage à la pelle mécanique : PK11 - cote NGF : 5,75 m

Prof. (en m)	Nappe	Log	Prof. (en m)	Cote NGF (m)	Lithologie	Hauteur Test Perméa.
					Terre végétale limoneuse marron-clair sèche avec des cailloutis de calcaire très compact	
			0,30	5,45		
					Altération de calcaire: Argile limoneuse marron-foncé, fraîche et très résistante	
0,50			0,51	5,24	Arrêt volontaire à la pelle mécanique 2,6 t	
					$K_{11} = 6,86.e-06 \text{ m/s} - 24,7 \text{ mm/h}$	
1,00						
1,50						

Parois du sondage : Stables

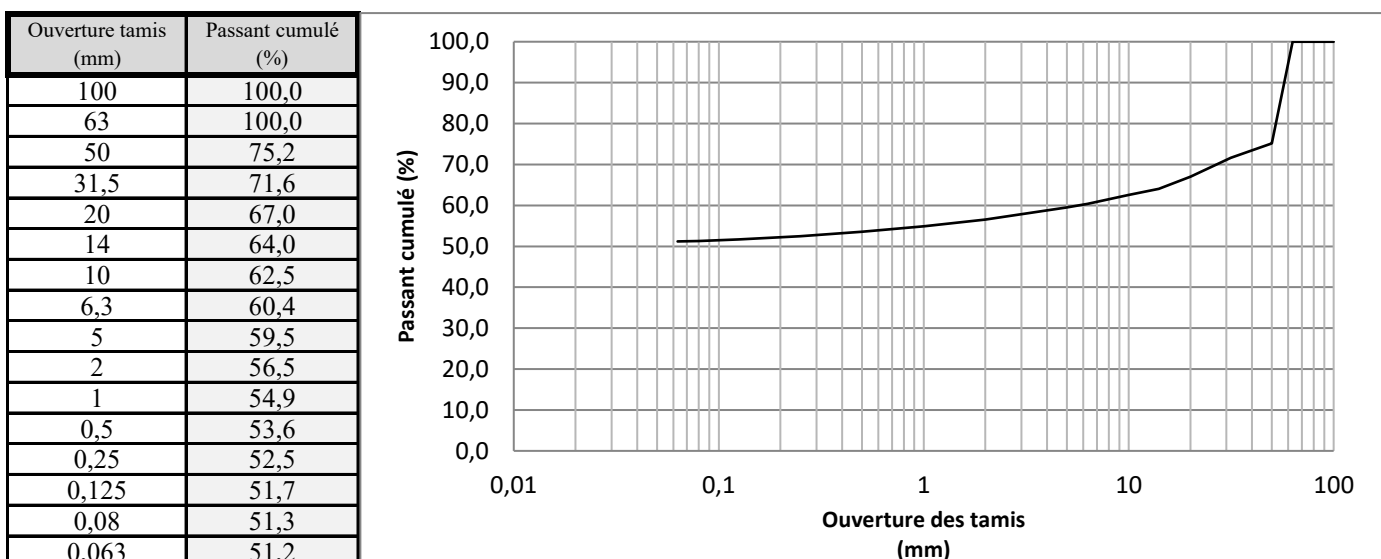
Circulation d'eau : Fraîcheur au sein de l'altération de calcaire

Profondeur du refus : Non atteint

Projet	BATI AMENAGEMENT - Longeville-sur-Mer (85)	Référence	8771
N° d'échantillon	P1-1	Profondeur (m)	0,70 - 1,00
Mode de prélèvement	Pelle mécanique	Date de prélèvement	24/04/2023

Analyse granulométrique par tamisage à sec après lavage (NF P 94-056)

Dmax (mm)	90	Température étuvage	105 °C
-----------	----	---------------------	--------



Détermination de la teneur en eau naturelle Wn (NF P 94-050)

m _h (g)	3011,0	m _s (g)	2555,9	Wn (%)	26,8
--------------------	--------	--------------------	--------	--------	------

Détermination de la Valeur au Bleu du Sol (NF P 94-068)

VBS	3,14
-----	------

Classification GTR (NF P 11-300)

C ₁ A ₂

Date de réalisation : 08/02/2023

Essais réalisés par : AC

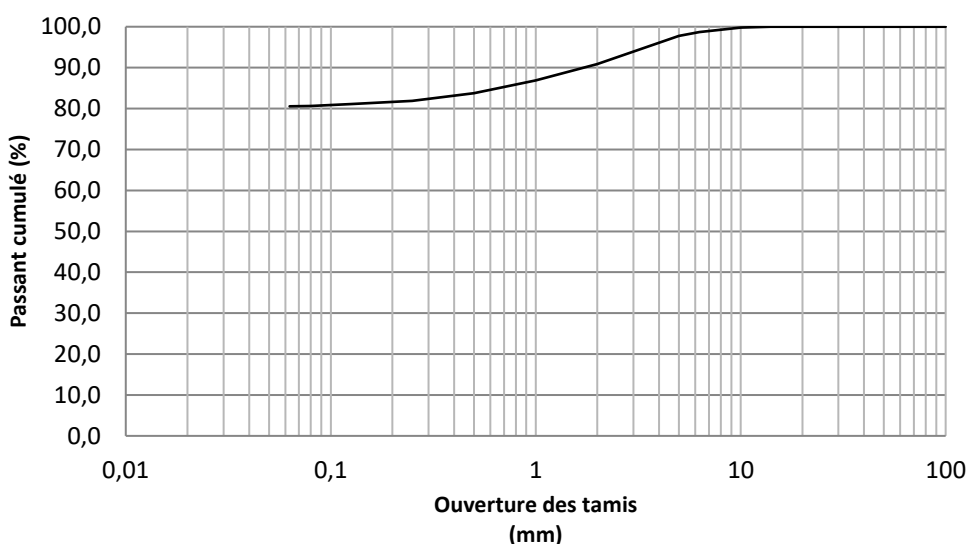
Observations :	Résultats vérifiés par le directeur Samy BOUSSEFFA 
----------------	---

Projet	BATI AMENAGEMENT - Longeville-sur-Mer (85)	Référence	8771
N° d'échantillon	PK4-1	Profondeur (m)	0,30 - 0,93
Mode de prélèvement	Pelle mécanique	Date de prélèvement	24/04/2023

Analyse granulométrique par tamisage à sec après lavage (NF P 94-056)

Dmax (mm)	20	Température étuvage	105 °C
-----------	----	---------------------	--------

Ouverture tamis (mm)	Passant cumulé (%)
100	100,0
63	100,0
50	100,0
31,5	100,0
20	100,0
14	100,0
10	99,8
6,3	98,7
5	97,8
2	90,9
1	86,9
0,5	83,7
0,25	81,9
0,125	81,1
0,08	80,6
0,063	80,6



Détermination de la teneur en eau naturelle Wn (NF P 94-050)

m _h (g)	1934,2	m _s (g)	1744,2	Wn (%)	21,4
--------------------	--------	--------------------	--------	--------	------

Détermination de la Valeur au Bleu du Sol (NF P 94-068)

VBS	5,11
-----	------

Classification GTR (NF P 11-300)

A ₂

Date de réalisation : 08/02/2023

Essais réalisés par : AC

Observations :	<p>Résultats vérifiés par le directeur Samy BOUSSEFFA</p> 
----------------	--